

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

Délibération n° 2024/40
Modification du tableau des effectifs

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt - quatre
le 29 août à dix-neuf heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge
NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 août 2024

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MME DELUCHE,
MM. BONNAUD, CRUCHET, PASCAL, MME GIRAUD

ABSENTS : MME CIBERT, MM. LEURS, REBEYRAT.

Mme Joëlle DELUCHE a été élue secrétaire.

MODIFICATION du TABLEAU des EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la modification de l'organisation du temps scolaire et à la création d'une classe à la rentrée 2024 ; il va être nécessaire de modifier les horaires des agents travaillant à l'école.

Un agent va être recruté pour assurer surveillance de la cour lors de la pause méridienne suite à l'augmentation d'effectif sous contrat pour accroissement d'activité jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Monsieur le Maire propose d'ajourner la modification du tableau des effectifs, le Comité Social Territorial, se réunissant au mois de septembre sera saisi pour avis.

Le Conseil Municipal, en ayant délibéré, **à l'unanimité**,

- Décide d'ajourner décision de modification du tableau des effectifs
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.
Transmis à la Sous-Préfecture
Publié le 6 septembre 2024



POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 6 septembre 2024

Le Maire
Serge NOUGIER

